

# Montpellier Méditerranée Métropole

Avec le récent bouclage de l'Ecusson avec la ligne 4 de tramway, Montpellier Méditerranée Métropole joue plus que jamais un rôle central dans le domaine des déplacements à l'échelle de son territoire. Deux chiffres témoignent si besoin de cette réalité : 330 000 clients empruntent le réseau chaque jour et, en 2015, la fréquentation sur l'ensemble de celui-ci a atteint 80 millions de voyageurs.

Avec ses 4 lignes de tramway et 36 lignes de bus, c'est plus de 75% des habitants de la Métropole qui sont desservis par le réseau TaM. Réseau auquel il convient d'ajouter les 400 VéloMag et qui permet de proposer une desserte de proximité des établissements scolaires et du campus universitaire.

De nouvelles technologies au service des nouvelles mobilités sont développées par la Métropole pour faciliter encore davantage les déplacements de tous. Emma, déployé intégralement depuis mai 2016, offre ainsi un espace mobilité virtuel qui permet de faire toutes les démarches en ligne et une application mobile IOS et Android qui permet de faire ses recherches d'itinéraire, connaître en temps réel les prochains passages de bus et tramway, la disponibilité des vélos ou des places de parking...

Ces nouveaux services de mobilités permettront d'accompagner les grands projets structurants de notre territoire. Pour cela, Montpellier Méditerranée Métropole travaille avec les communes et les intercommunalités voisines, car c'est une nécessité économique, stratégique et touristique.

Enfin, des réflexions sont d'ores et déjà engagées par la Métropole pour travailler sur l'après "tout-tramway" et ainsi proposer des solutions de mobilités diverses et adaptées à chaque voyageur : un nouveau réseau de bus plus lisible et à haut niveau de service, un développement des modes doux, du co-voiturage et de l'auto partage.

## Philippe SAUREL

Président de Montpellier Méditerranée Métropole  
Maire de la Ville de Montpellier

## Isabelle GIANIEL

Vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole  
Déléguée aux Transports et à la Mobilité

## Inscription

**Quel que soit le réseau utilisé, Hérault Transport vous inscrit au transport scolaire et détermine le montant de votre participation.**

Le titre de transport que vous devez utiliser pour vos déplacements dépend de votre lieu de résidence et de votre lieu de scolarisation.

En fonction de vos trajets et de vos choix, Hérault Transport vous orientera sur le ou les réseaux les plus adaptés à vos déplacements (réseaux de TaM, Hérault Transport, SNCF...).

Complétez un formulaire ou inscrivez-vous directement en ligne sur [herault-transport.fr](http://herault-transport.fr)

## Vous habitez

**M**ontpellier, Baillargues, Castelnau le Lez, Clapiers, Grabels, Jacou, Juvignac, Lattes, Le Crès, Montferrier sur Lez, Pérols, Prades le Lez, St Jean de Védas ou Vendargues, et **vous êtes scolarisé(e)** dans un établissement situé dans une commune de Montpellier Méditerranée Métropole, vous bénéficiez de la carte **ZAP** libre-circulation du réseau TaM.

**B**eaulieu, Castries, Cournonsec, Cournonterral, Fabrègues, Lavérune, Montaud, Murviel les Montpellier, Pignan, Restinclières, Saint Brès, Saint Drézéry, St Geniès des Mourgues, St Georges d'Orques, Saussan, Sussargues ou Villeneuve les Maguelone, et **vous êtes scolarisé(e)** dans un établissement situé dans une commune de Montpellier Méditerranée Métropole, vous avez le choix entre la carte **ZAP** libre-circulation et l'abonnement scolaire **Aller retour** d'Hérault Transport.

**U**ne commune de Montpellier Méditerranée Métropole et **vous êtes scolarisé(e)** dans un établissement situé hors de Montpellier Méditerranée Métropole, vous avez le choix entre les abonnements scolaires d'Hérault Transport **Libre circulation** et **Aller retour**.

## Hérault Transport

### Accueil spécial rentrée scolaire

Du 16 août au 2 septembre  
du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00

Accueil téléphonique 04 34 888 999

148 avenue du Professeur Viala  
Parc Euromédecine II  
CS34303  
34193 Montpellier cedex 5

[www.herault-transport.fr](http://www.herault-transport.fr)



# Les abonnements scolaires

## Montpellier Méditerranée Métropole

**ZAP** est un abonnement mensuel.

Cet abonnement vous donne libre accès aux réseaux TaM et Hérault Transport sur l'ensemble du périmètre de Montpellier Méditerranée Métropole.

Pour bénéficier de la tarification correspondant à votre (QF) dès le 1er septembre, vous devez impérativement vous inscrire avant le 30 juin.

Inscription en cours d'année scolaire : vous devez transmettre votre dossier avant le 8 du mois pour bénéficier de la tarification correspondant à votre (QF), dès le mois qui suit cette inscription.



**Allo TaM** 04 67 22 87 87  
Agence TaM - 6 rue Jules Ferry  
Montpellier

ZAP : vous devez fournir une photo d'identité lors du retrait de la carte.

Hérault Transport : vous devez joindre une photo d'identité lors de votre **1ère inscription**.

## Hérault Transport

L'abonnement **Aller retour** donne droit à un aller retour domicile-établissement, par jour scolaire.

L'abonnement **Libre circulation** trimestriel offre l'accès à l'ensemble des lignes Hérault Transport.

Valable du 1er au dernier jour scolaire, vacances et week-ends inclus.

### Les + de la libre circulation

Les élèves titulaires de l'abonnement libre circulation peuvent utiliser librement les lignes des Transports Intercommunaux du Pays de Lunel et de TaM (Montpellier Méditerranée Métropole).

Ils peuvent également voyager sur les réseaux de Thau aggro Transport, de Béziers Méditerranée Transports et de Cap'Bus (Hérault Méditerranée Agglomération) après validation préalable de leur titre à la Boutic'Bus chaque mois (voir condition en agence).

**SNCF** : si pour vous rendre dans votre établissement scolaire vous devez utiliser le réseau SNCF, Hérault Transport vous adressera un coupon permettant de retirer un titre de transport auprès de la SNCF.

La participation est identique à celle de l'abonnement Aller Retour.

## Les tarifs

Quotient familial	ZAP
QF < 9 258 €	9,50 €
9 258 € ≤ QF < 10 804 €	10,50 €
10 804 € ≤ QF < 12 345 €	12,50 €
12 345 € ≤ QF < 13 888 €	14,40 €
13 888 € ≤ QF < 15 430 €	16,40 €
15 430 € ≤ QF < 16 974 €	18,30 €
16 974 € ≤ QF < 33 419 €	20,30 €
QF ≥ 33 419 €	28,00 €

Participation mensuelle  
Tarifs en vigueur au 01/06/2016

Quotient familial	Aller retour	Libre circulation
QF < 9 258 €	0 €	36 €
9 258 € ≤ QF < 10 804 €	25 €	39 €
10 804 € ≤ QF < 12 345 €	36 €	46 €
12 345 € ≤ QF < 13 888 €	45 €	55 €
13 888 € ≤ QF < 15 430 €	56 €	62 €
15 430 € ≤ QF < 16 974 €	65 €	69 €
16 974 € ≤ QF < 33 419 €	69 €	77 €
QF ≥ 33 419 €	105 €	105 €

Participation trimestrielle  
Interne, une réduction de 50 % est appliquée sur justificatif

La carte Hérault Transport est nominative et valable 5 ans, conservez-la (1ère édition gratuite / duplicata : 5 €)

## Calcul du QF

### Participation aux frais de transport scolaire

Votre participation aux frais de transport scolaire est liée à votre Quotient Familial (QF) et au respect des critères définis dans le règlement d'Hérault Transport.

Pour nous permettre de calculer votre QF, vous devez impérativement nous fournir un justificatif de revenus 2014 (avis d'imposition ou de non imposition 2015 sur les revenus de 2014/ Avis récent du RSA).

### Calcul du Quotient Familial :

**R** : Le montant de votre Revenu fiscal de référence.  
**P** : Le nombre de Parts de votre foyer fiscal.

Effectuez la division suivante pour calculer votre Quotient Familial : QF

$$\frac{R}{P} = \text{[ ]} \text{ QF}$$